

Plan de Protection Première Classe



Prenez la route en toute confiance. Votre Mercedes-Benz a été construite pour vous procurer des milliers de kilomètres de plaisir de conduite et un sentiment de confiance sur la route. Assurez l'entretien de votre Mercedes-Benz grâce à la valeur ajoutée de commodité, tranquillité d'esprit et de sécurité. Votre concessionnaire Mercedes-Benz peut vous aider à trouver les produits de protection adaptés à votre mode de vie et à vos besoins de conduite. Informez-vous dès aujourd'hui sur le Plan de Protection Première Classe.

Services financiers Mercedes-Benz



Plan de Protection Première Classe Forfaits à Couverture Multiple

Services financiers Mercedes-Benz vous offre une série de produits de protection en option pour vous aider à préserver l'apparence neuve de votre véhicule et assurer son rendement optimal. Vous pouvez ainsi conduire en toute confiance en sachant que votre véhicule bénéficie d'une couverture à valeur ajoutée qui assurera le bon entretien de votre véhicule pour des années à venir. Consultez votre concessionnaire Mercedes-Benz sur nos forfaits de protection à couverture multiple pour qu'il vous aide à trouver la couverture la mieux adaptée à vos besoins.

Les options de produits à couverture multiple comprennent des combinaisons variées des produits suivants :



Protection Pneus et Jantes



Débosselage sans peinture



Protection Pare-brise



Protection pour clés



Protection pour l'intérieur et l'extérieur

La Protection Pneus et Jantes Première Classe et la Protection pour l'intérieur et l'extérieur Première Classe sont aussi offertes comme produits autonomes. Le Débosselage sans peinture, la Protection Pare-brise et la Protection pour clés sont offerts uniquement en forfaits de protection à couverture multiple.

Protection Pneus et Jantes Première Classe

Faites en sorte que les petits incidents routiers vous coûtent moins cher.

La Protection Pneus et Jantes couvrira les frais de remplacement de vos pneus et jantes s'ils sont endommagés par des dommages routiers. Bien qu'il soit difficile d'éviter ces risques imprévisibles sur la route, nous vous simplifions la vie pour que vous puissiez être prêt et protégé contre les dépenses imprévues.

Que couvre cette protection?

- Remplacement des pneus ou jantes en cas de dommages routiers
 - Couvre le remplacement du pneu résultant d'un dommage routier causé notamment par du verre, du métal, des nids de poule, des débris, des clous, etc. (comprend les pneus à affaissement limité).
 - Couvre le remplacement de la jante résultant d'un dommage routier si celui-ci empêche le pneu d'être scellé à la jante et de maintenir les spécifications de pression d'air du fabricant de pneus.
- Réparation des jantes en cas de dommages esthétiques lorsque la réparation s'accompagne d'une réclamation pour pneu correspondante et approuvée.
 - La réparation cosmétique des jantes comprend la correction de légères entailles, égratignures et éraflures causées par une bordure de trottoir.
- Couvre les coûts approuvés associés au remplacement des jantes, y compris les taxes, les frais de main-d'œuvre et d'équilibrage, les corps de valve, les frais environnementaux et de mise au rebut de même que les frais de remorquage.
- Remboursement des frais de location de voiture de jusqu'à 50 \$ par jour pour un maximum de 2 jours (100 \$ maximum) si votre véhicule n'est pas disponible en raison d'une réparation couverte.

Couverture

- Aucune limite sur le nombre d'incidents ou de demandes de réclamation
- Aucune restriction de kilométrage sur cette couverture
- Aucune franchise

Des exclusions à la couverture peuvent s'appliquer¹ :

- Dommages aux pneus dont la profondeur des sculptures à leur point le plus bas est inférieure à 2,4 mm (3/32 po) au moment de l'occurrence du dommage
- Dommages cosmétiques aux pneus
- Réclamations pour dommages cosmétiques aux jantes non accompagnées d'une réclamation correspondante pour pneus approuvée
- Dommages causés par le vandalisme

La Protection Pneus et Jantes Première Classe est offerte à l'achat comme produit autonome ou comme élément d'un forfait de protection à couverture multiple.

¹ Des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez consulter votre contrat pour des précisions sur la couverture, y compris les limites et exclusions.



Débosselage sans peinture Première Classe

Une couverture pour les risques relatifs aux terrains de stationnement.

En plus d'être inesthétiques, les creux et bosses réduisent considérablement la valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Il est désormais facile de préserver la valeur et la beauté de votre voiture avec le plan Débosselage sans peinture.

Que couvre cette protection?

- La réparation des creux et bosses qui surviennent inévitablement sur votre véhicule, simplement en le conduisant tous les jours
- Élimine en permanence les bosses et creux mineurs sur les portières sans endommager le fini du véhicule réalisé en usine
- Élimine les imperfections inesthétiques et inévitables
- Maintient l'apparence neuve de votre véhicule

Une protection commode

Les réparations peuvent être effectuées chez le concessionnaire, à votre domicile ou à votre lieu d'affaires.

Couverture

- Aucune limite sur le nombre d'occurrences ou de réclamations
- Aucune limite sur le nombre d'appels de service
- Aucune restriction de kilométrage sur cette couverture
- Aucune franchise

Des exclusions à la couverture peuvent s'appliquer¹ :

- Les bosses ou creux ayant plus de 10,16 cm (4 po) de diamètre
- Les bosses ou creux qui ne peuvent être réparés par le procédé de débosselage sans peinture
- Les réparations qui modifieront ou endommageront la peinture ou le fini du véhicule

Le Débosselage sans peinture Première Classe est offert est offerte uniquement comme élément d'un forfait de protection à couverture multiple.

¹ Des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez consulter votre contrat pour des précisions sur la couverture, y compris les limites et exclusions.



Protection Pare-brise Première Classe

Une protection supplémentaire du point de vue le plus important.

Que couvre cette protection?

La Protection Pare-brise couvre le remplacement du pare-brise avant de votre Mercedes-Benz, y compris les fissures et craquelures causées par des cailloux et autres débris routiers. Votre pare-brise est couvert sans augmenter les primes d'assurance de votre véhicule.

Une protection commode

Nous avons pensé à votre commodité : les réparations peuvent ainsi être effectuées chez le concessionnaire, à votre domicile ou à votre lieu d'affaires.

Couverture

- Indemnité globale de réclamation de 5 000 \$
- Aucune limite sur le nombre d'appels de service
- Aucune restriction de kilométrage sur cette couverture
- Aucune franchise

Des exclusions à la couverture peuvent s'appliquer¹ :

- Dommages aux zones autres que le pare-brise avant
- Fissures de contrainte
- Dommages causés par la grêle, le vandalisme ou la négligence

La Protection Pare-brise est offerte uniquement comme élément d'un forfait de protection à couverture multiple.

¹ Des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez consulter votre contrat pour des précisions sur la couverture, y compris les limites et exclusions.



Protection pour clés Première Classe

Vous avez perdu vos clés? Pas de souci, vous êtes couvert.

La Protection pour clés vous procure sécurité et tranquillité d'esprit lorsque vos clés sont perdues, volées, laissées dans votre véhicule verrouillé ou même brisées.

Que couvre cette protection?

- Si vos clés ou votre antivol sur clé de contact ont été perdus, endommagés ou égarés, la Protection pour clés couvre le remplacement de la clé/télécommande jusqu'à 800 \$ par occurrence

Plus qu'une simple protection pour votre voiture

- Remboursement des frais de taxi/location de voiture/transport en commun¹
- Assistance de déverrouillage de domicile allant jusqu'à 100 \$ par occurrence, pour un maximum de trois (3) clés de remplacement pendant la durée de l'adhésion, et jusqu'à 75 \$ par clé de remplacement
- Indemnité de remplacement de jusqu'à 250 \$ pour toute clé programmable supplémentaire sur le porte-clés
- Transmission d'un message d'urgence jusqu'à trois personnes désignées

Couverture

- Aucune limite sur le nombre d'occurrences
- Aucune restriction de kilométrage sur cette couverture
- Aucune franchise

Des exclusions à la couverture peuvent s'appliquer² :

- Si vous n'avez pas reçu deux clés maîtresses au moment de la vente ou de la location du véhicule
- Si vos clés sont couvertes par le fabricant, le réparateur, le fournisseur de la garantie ou un rappel du fournisseur

La Protection pour clés Première Classe est offerte uniquement comme élément d'un forfait de protection à couverture multiple.

¹ Remboursement des frais de taxi allant jusqu'à 75 \$.

² Des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez consulter votre contrat pour des précisions sur la couverture, y compris les limites et exclusions.



Protection pour l'intérieur et l'extérieur Première Classe

Préservez l'apparence neuve de votre véhicule, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Profitez de votre Mercedes-Benz pour des années à venir en protégeant son apparence intérieure et extérieure. La Protection couvre les surfaces intérieures et extérieures, notamment la peinture, les surfaces en tissu, moquette, vinyle et cuir.

Que couvre cette protection?

- Couvre le coût des réparations pour les dommages à la peinture extérieure et aux surfaces intérieures en tissu et cuir
- Couverture extérieure : protège des dommages causés par l'exposition au soleil, la pluie acide, l'eau dure, les substances de dégivrage, les pulvérisations de peinture ou les éclaboussures de peinture sur la route
- Protection intérieure : couvre les sièges des passagers recouverts en tissu ou en cuir, les garnissages de portière, la moquette, les tapis de sol et l'aire de chargement contre les taches causées par un usage quotidien

Couverture

- Aucune limite sur le nombre d'occurrences
- Aucune restriction de kilométrage sur cette couverture
- Aucune franchise

Des exclusions à la couverture peuvent s'appliquer¹ :

- Dommages causés aux zones du véhicule qui n'ont pas été traitées par le produit Smart Shield™
- Dommages causés par une collision
- Dommages causés par le vandalisme
- Dommages causés en raison d'un défaut matériel dans la construction du véhicule
- Taches ou ternissement causés par des matières corrosives

La Protection pour l'intérieur et l'extérieur Première Classe est offerte à l'achat comme produit autonome ou comme élément d'un forfait de protection à couverture multiple.

¹ Des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez consulter votre contrat pour des précisions sur la couverture, y compris les limites et exclusions.

mercedes-benz.ca/mbfs-fr

Toutes les transactions liées au Plan de Protection Première Classe en option des Services financiers Mercedes-Benz sont régies exclusivement par les dispositions du contrat d'entretien à couverture multiple du Plan de Protection Première Classe (le « contrat »). Ce document fournit de l'information générale sur les produits du Plan de Protection Première classe des Services financiers Mercedes-Benz et ne doit pas constituer la seule source sur laquelle baser la décision d'achat d'une couverture. Veuillez consulter le contrat pour les modalités, les conditions et les détails particuliers de la couverture, y compris les limites et exclusions. La couverture peut varier par province. Les modèles de véhicule ne sont pas tous admissibles à une couverture. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

L'obligé des couvertures Protection Pneus et Jantes Première Classe, Débrosselage sans peinture Première Classe et Protection Pare-brise Première Classe comprises dans le programme du Plan de Protection Première Classe des Services financiers Mercedes-Benz est La Corporation de services financiers Mercedes-Benz Canada, 2680 boul. Matheson Est, bureau 500, Mississauga, ON L4W 0A5. Le fournisseur de la couverture Protection pour clés Première Classe est SafeRide Motor Club, 13901 Midway Road, Suite 102-429, Dallas, TX 75244-4388. Le garant de la couverture Protection pour l'intérieur et l'extérieur Première classe est MTC, LLC, 24 Maple Street, Wethersfield, CT 06109. L'administrateur du programme du Plan de Protection Première Classe des Services financiers Mercedes-Benz est Safe-Guard Canada Ltd., 1790 boul. Matheson, bureau C-3, Mississauga, ON, L4W 03B, numéro sans frais :844 756-8552.

Copyright 2016 Services financiers Mercedes-Benz. Tous droits réservés sauf divulgation faite ci-dessous. Tous les textes, illustrations, éléments graphiques ou autres dans ce document sont assujettis au droit d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle des Services financiers Mercedes-Benz. Cette documentation ne peut être reproduite, distribuée ou modifiée sans le consentement explicite par écrit des Services financiers Mercedes-Benz. L'information dans ce document est fournie « telle quelle » sans aucune garantie et à des fins exclusives d'information. Elle n'a pas été prévue pour vous fournir des conseils financiers, d'investissement, fiscaux, juridiques ou comptables particuliers et ne constitue pas une source fiable à cet égard. Les Services financiers Mercedes-Benz et ses sociétés affiliées ne sont responsables en aucune façon des dommages résultant de votre utilisation de ce document ou de l'information qu'il contient. L'information et le contenu fournis dans ce document peuvent être modifiés à n'importe quel moment sans préavis. Tous les produits et services des Services financiers Mercedes-Benz et de ses sociétés affiliées sont soumis aux conditions générales des contrats applicables. Toutes les illustrations de véhicules sont protégées par copyright 2016 de Mercedes-Benz, Inc. et utilisées sous licence par les Services financiers Mercedes-Benz.

Sauf indication contraire, toutes les marques de commerce publiées dans cette brochure appartiennent à Daimler AG, sont assujetties à ses droits de propriété industrielle et commerciale, et utilisées en vertu d'une licence au Canada par les Services financiers Mercedes-Benz.

Une société Daimler